

LE PAVÉ DE PANAME



Edito

numéro 52 - août 2023

C'est donc en plein cœur de l'été, dimanche 30 juillet, que le gouvernement a concrétisé la fermeture des régimes spéciaux des retraites. Il met ainsi fin à des régimes pionniers (ceux qui devaient servir de modèle pour les autres et non être vilipendés) qui étaient le conquies de la lutte de travailleurs-es.

L'impact économique de la fin de ces régimes spéciaux se matérialisera d'ici une dizaine d'années et représente des économies de bouts de chandelles ! Quelle urgence y avait-il à les supprimer alors que dans le même temps, la RATP et la SNCF par exemple peinent à recruter ?

L'été ne fera pas passer la pilule d'une réforme brutale, injustifiée et injuste pour l'ensemble des travailleurs.es.

À la DGFIP, les derniers mois ont été marqués par le fiasco de GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers). La seule réponse apportée est une campagne de désinformation en mettant en avant les faibles réussites et en ignorant toutes les retombées dans les services. La réalité est toute autre. Pour arriver à ce résultat la DG a empilé les réformes : foncier innovant, suppression de Lascot (Logiciel d'Aide à la Surveillance des Changements et à la programmation des Opérations de Terrain) et mise en place de SURF (SURveillance-Relance Foncière), transfert des taxes d'urbanisme, mise en place de GESTLOC (GESTion de LOCations immobilières, GMBI... sans prendre le temps de réellement finaliser les applications ou de faire une étude d'impact sur les services. Tout cela avec une logique de suppression d'emplois qui prime. Ces réformes nuisent au service public et dégradent nos conditions de travail.

C'est dans ce contexte que la CGT prépare une rentrée revendicative sous le signe de la mobilisation, car une mauvaise loi peut être abrogée. Nous travaillons à la construction d'un rapport de force permettant par la grève et des luttes de haut niveau de gagner de véritables mesures de justice sociale mais aussi pour l'amélioration de notre administration. La CGT appelle d'ores et déjà à une grande marche unitaire le 23 septembre 2023 pour la fin du racisme systémique, des violences policières, pour la justice sociale et les libertés publiques.



Agents au Bord de la Crise Nerfs

Le déploiement de GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers), « service » par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, vire au fiasco. Pour notre direction, il n'y avait plus de problème d'après elle hormis quelques dizaines de milliers de e-contact.

Quelques témoignages de collègues pour illustrer cette débâcle (merci à toutes et tous pour leurs remontées).

« GMBI est un tsunami qui a submergé les CDIF »

« le seul moyen de faire face est de bâcler le travail »

« quel plaisir pour un propriétaire d'apprendre que le bien dont il est propriétaire et occupant depuis 20 ans est considéré comme loué à une tierce personne qu'il ne connaît pas, plaisir partagé par les collègues devant se confondre en excuses »

« la consigne du début était de continuer nos tâches à côté mais devant l'ampleur du désastre et le nombre croissant de e-contacts (entre autre chose)... »

« plus aucune humanité dans notre boulot et de la part de notre hiérarchie »

« le renfort au numéro national concernant GMBI, c'est catastrophique évidemment »

« GMBI est une machine à détruire les services »

« je viens bosser parce que je n'ai pas d'autres choix. J'allume le PC, je fais du e-contact du matin au soir, du lundi au vendredi... Et là, je jubile car c'est presque le week-end »

« le refus répété de la direction d'offrir la possibilité aux usagers d'effectuer leur déclaration d'occupation sur un formulaire papier n'a pas arrangé la situation »

« il est demandé aux collègues de noter le nombre d'appels reçus et décrochés pour suivre les statistiques dans un tableau Excel. C'est risible. »

« le numéro [général sur lequel un serveur vocal est censé rediriger les appels] de téléphone du SIP n'a jamais marché plus d'une semaine en continu »

« les effectifs ne sont pas ou plus suffisants pour absorber le flux de l'accueil, c'est très clair »

« la communication de la DGFIP en direction des agences immobilières s'est révélée insuffisante »

« il nous est demandé désormais de ne faire plus que ça. Nous abandonnons donc toutes les autres tâches »

« autre problème à venir pour le CDIF : la taxe d'urbanisme. Je préfère ne pas penser au moment où tout ça va nous retomber dessus »

« les personnes sans internet n'ont pas d'autre choix que de venir à l'accueil, ce qui génère des problèmes de flux, des attentes interminables pour les contribuables, et de grosses incompréhensions »

« mails, téléphone, accueil, APRDV (Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous), une autre catastrophe, et évidemment e-contacts ont explosé »

« la directrice Mme MAHIEUX est au courant, et pourtant rien ne bouge »

La DRFiP qui fait non

Pour une prise en compte de la souffrance de nos collègues, pour la reconnaissance de leur implication sans faille dans des conditions de travail on ne peut plus dégradées, la CGT a demandé à la directrice d'avoir un geste bienveillant envers les collègues travaillant dans ces services en leur accordant par exemple une journée d'autorisation d'absence. Réponse simple et sans tergiversation : NON !

Les Brigades du TIG

Dans un communiqué de presse du 9 mai 2023, notre (désormais ancien) ministre chargé des comptes publics, Gabriel Attal annonçait toute une série de mesures pour lutter contre la fraude fiscale et douanière. Parmi ces mesures, l'une est passée sous les radars. Ce qui est bien dommage car elle ne manque pas de sel. En effet, « *le gouvernement souhaite qu'une peine complémentaire de Travaux d'Intérêts Général (TIG) puisse être votée puis prononcée à l'encontre des personnes reconnues coupables de fraude fiscale, même sans peine de prison. La DGFIP développera, en lien avec l'Agence du TIG et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP), une offre de TIG dans les trésoreries amendes pour accueillir des personnes coupables de fraude fiscale.* ». Gageons qu'arrivé à la tête du Ministère de l'Education Nationale, le ministre Attal y décalquera cette mesure en proposant aux délinquants sexuels une offre de TIG dans les écoles primaires.

Et Pour Quelques Points d'Indice de Plus...

La situation salariale dans la Fonction publique n'a cessé de se dégrader depuis 2010, avec un gel quasi continu de la valeur du point d'indice, conduisant à une perte de sa valeur de 16,78 % en mai 2023 par rapport à l'inflation. Le gouvernement a dû à de multiples reprises depuis 2021 relever le niveau de l'Indice Minimum de Traitement de la FP pour ne pas avoir à payer les premiers échelons des catégories B et C en dessous du SMIC. Mais sans une refonte des grilles indiciaires, cela a conduit à un tassement des carrières sans précédent et inacceptable !

Le ministre de la Fonction publique, Stanilas Guerini, a annoncé le 12 juin les mesures suivantes :

- une augmentation de la valeur du point d'indice de 1,5 % au 1er juillet 2023 (bien insuffisante ne serait-ce que pour compenser l'inflation générale s'élevant 5,7 % depuis un an et 19 % rien que pour l'alimentaire),
- une mesure spécifique « bas de grille »,
- quelques mesures d'accompagnement (maintien de la GIPA et prise en charge à 75 % du Pass Navigo)
- d'ici à la fin de l'année, une prime dite de « pouvoir d'achat » dégressive de 800 à 300 € brut, imposable et non reconductible, au bénéfice des agents publics ayant une rémunération brute mensuelle inférieure ou égale à 3 250€ sans spécifier précisément les éléments de rémunération pris en compte dans le brut mensuel .
- au 1er janvier 2024, l'ajout de 5 points d'indices pour toutes les grilles et + 10% du barème de monétisation des comptes épargne temps.

Nous sommes bien loin de +25 % attribués à de nombreux cadre A++ en début d'année 2023.

Toutes ces mesures sont loin de répondre aux revendications salariales et aux pertes déjà subies. La CGT ne se résignera pas au « c'est toujours mieux que rien ». Elle continuera à se battre au niveau fonction publique pour une véritable hausse de la valeur du point d'indice et au niveau Finances Publiques pour l'amélioration de notre régime indemnitaire, notamment par un complément de traitement indiciaire (CTI).

Bonjour les Vacances !

La difficulté à résoudre l'équation des vacances d'emplois et l'interventionnisme de notre directrice



expliquent la publication différée des trois mouvements au 1er septembre 2023 des catégories A, B et C.

Selon une mécanique annuelle bien rodée, les départs de la DRFiP Paris au 1er septembre sont largement supérieurs aux arrivées. La venue des stagiaires ne compense pas les vacances d'emplois... et au 1er janvier suivant, les chaises vides alimenteront les suppressions d'emplois.

Les projections de la direction évaluent au 31 mars 2024 les vacances d'emplois (temps partiel inclus) à -74,6 postes C, -114,3 postes B.

A cette situation critique, s'ajoutent pour certains services un turn-over conséquent.

Notre DRFiP pourra convier à ses raouts tous les experts ès risques psycho-sociaux qu'elle veut. Tant que notre direction ne déploiera pas un véritable plan visant à réduire ces rotations conséquentes, tant que la DG persistera à dépecer Paris de ses effectifs, la dégradation des conditions de travail et la qualité des services publics persisteront.

Visite de mi-Carrière mi-Boucry



Les agent.e.s du SIP Boucry ont quitté leur ancien site rue de Boucry et rejoint le site rue Eugène Carrière. Il.elle.s disposaient auparavant d'une restauration collective AGRAF sur leur site. Ce n'est hélas plus le cas. La DRFiP n'a accordé aucun crédit d'heure du fait de l'éloignement de cantine.

Les fenêtres des open spaces sont mal isolées; les travaux qui se font à proximité produisent de la poussière le long des fenêtres. Certains volets sont cassés ou en plastique. Le site a connu 2 intrusions avec vol d'ordinateurs. Les agent.e.s n'ouvrent pas les fenêtres du fait des travaux mais aussi de la proximité avec les usager.e.s qui parfois frappent aux fenêtres.

Le public se rendant au SIP est nombreux et en demande de soutien administratif. Le 1er bureau d'accueil d'orientation semble mal disposé car l'agent.e qui réceptionne les usager.e.s tourne le dos à celles et ceux qui rentrent par la porte. La présence de vigiles à l'entrée limite l'insécurité de cet accueil, mais ne la supprime pas.

La surcharge de travail est importante et aggravée par les suppressions d'emplois.

Verif Bad Trip



La DRFiP a « spécialisé » 5 brigades de vérification (immobilier, patrimonial, fraude complexe) avec, élément nouveau, des postes au choix pour accéder aux 4ème BDV centre et 9ème BDV nord en charge de la fraude complexe.

La CGT conteste cette modalité d'affectation en progression constante où, profil oblige, le choix de l'employeur se substitue de plus en plus à celui de l'agent. Ce dernier perd lui, sa capacité de fonctionnaire à pouvoir occuper tous les postes disponibles (en fonction de son ancienneté) et d'y acquérir toutes les qualifications nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Les 2 brigades spécialisées (4ème BDV centre et 9ème BDV nord) auront désormais un objectif réduit de 30 %. La direction a garanti que, pour l'heure, la diminution du nombre de procédures les concernant ne sera pas compensée par une augmentation dans les autres brigades. Autre garantie revendiquée, que les 5 brigades spécialisées n'appréhendent pas toutes les vérifications dites complexes qui doivent, qualification et intérêt des affaires obligent, continuer à alimenter toutes les autres brigades de notre direction.

Le Cantique des Cantines



En 2023, la fréquentation des restaurants augmente. La stabilisation du télétravail et la baisse générale du pouvoir d'achat contribuent à ramener les usagers vers l'AGRAF. Conséquence aussi de l'inflation, les résultats de l'enquête de satisfaction se tassent. En tout cas, le niveau de fréquentation de l'année 2019 ne sera probablement jamais rattrapé.

Une chose est sûre, ce ne sont pas nos directions qui pousseront à un retour vers la restauration collective : réorganisation de sites sans prise en compte des problématiques de proximité des cantines, refus d'octroi de crédit d'heure en cas d'éloignement des cantines...

Rappelons que la restauration collective se doit de remplir une mission essentielle : contribuer au bien être social des agents en leur offrant la possibilité de bien se nourrir chaque jour. Objectif oublié des dirigeants de l'AGRAF, plus préoccupés à dégager du profit et de nos directeurs, pour qui l'action sociale est le cadet de leurs soucis.

CGT Finances publiques Paris
6 rue St-Hyacinthe 75 001 Paris
cgt.drrip75@dgrip.finances.gouv.fr
01 44 85 87 49